



DEMANDE DE DEROGATION DE TONNAGE

Date de la demande :

REGLES GENERALES

Une demande de dérogation de tonnage doit être déposée au moins 10 jours avant la date de passage des véhicules, accompagnée des copies recto/verso des cartes grises des véhicules.

Cette demande doit être adressée à la Police Municipale

Le transporteur bénéficiaire d'une autorisation exceptionnelle de circuler est responsable des accidents de toute nature et des dégradations ou avaries qui pourraient être occasionnées tant aux tiers ou au domaine public (chaussée et dépendances) et ne pourra en aucune façon mettre en cause la commune, notamment à la suite d'un affaissement de chaussée ou d'un pont provoqué par le passage d'un véhicule bénéficiant de la dérogation temporaire de tonnage.

En particulier, le transporteur sera tenu de supporter les frais de remise en état de la chaussée et des dépendances du chemin emprunté.

Les frais de réparations des dégradations apparentes seront décomptés au tarif des déboursés des services techniques et travaux de la commune ou au tarif annoncé par l'entreprise qui sera chargée d'effectuer les réparations pour le compte de la commune.

De plus, une autorisation de dérogation de tonnage a un caractère essentiellement précaire et révoquant et pourra être notamment retirée ou suspendue à tout moment si les services techniques ou la police municipale de la commune constatent que les dégradations risquent de devenir trop importantes pour la sauvegarde du domaine public routier ou trop dangereux pour la circulation générale et la sécurité des usagers .

RAPPEL : La dérogation doit être obligatoirement en possession du conducteur du véhicule concerné

Le demandeur :

NOM :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA DEMANDE DE DEROGATION DE TONNAGE

Voie sur laquelle porte la demande de la dérogation de tonnage :

.....
.....

Nom du propriétaire :	
Adresse :	
Numéro de téléphone propriétaire	
Adresse mail :	
Date:	
Nature des travaux :	
Objet de la dérogation de tonnage et nature de la marchandise transportée :	
Nom et coordonnées de la personne responsable ou désigné par l'entreprise	
Numéro télécopie de l'entreprise :	
Adresse mail de l'entreprise :	
Numéro de téléphone portable de la personne responsable :	

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX VEHICULES

Numéro d'immatriculation des véhicules	Tonnage

Nombre de passages par jour :

SIGNATURE ET CACHET DE LA SOCIETE